

## **ARRETE MODIFICATIF N° 11 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE ROUEN ELBEUF**

### **LE DIRECTEUR DE L'ARS DE NORMANDIE,**

- VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L 1434-16, L.1434-17, D.1434-21 à D.1434-40 ;
- VU** la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article 158 ;
- VU** l'instruction no SG/2016/348 du 21 octobre 2016 relative à la territorialisation de la politique de santé en application des articles 158 et 162 de la loi no 2016-41 de modernisation de notre système de santé ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret N° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;
- VU** le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE, directeur général de l'ARS de Normandie ;
- VU** le décret n° 2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;
- VU** l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;
- VU** l'arrêté du 27 octobre 2016 relatif à la délimitation des territoires de Démocratie sanitaire de la région Normandie ;
- VU** l'arrêté du 29 décembre 2016 portant composition du Conseil territorial de santé de Rouen Elbeuf ;
- VU** l'arrêté modificatif n°10 du 17 novembre 2020 portant composition du Conseil territorial de santé de Rouen Elbeuf ;
- VU** le courrier de la Région Normandie, en date du 27 septembre 2021 ;
- VU** le courrier de l'URML Normandie, en date du 7 octobre 2021 ;
- VU** le courrier du Conseil départemental de Seine-Maritime, en date du 08 novembre 2021 ;

VU le courriel de la FNEHAD en date du 25 novembre 2020 ;

VU le courriel de l'ADCF en date du 1er juin 2021 ;

VU le courriel de la FEHAP en date du 14 juin 2021 ;

VU le courriel de la FHP en date du 19 octobre 2021.

## A R R E T E

**ARTICLE 1 :** La liste des membres titulaires et suppléants du Conseil Territorial de santé de Rouen-Elbeuf est modifiée comme suit :

**Le 1<sup>er</sup> collège est composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé. Il comprend au moins 20 membres et au plus 28 :**

### 1) Au plus six représentants des établissements de santé

a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

- M. Jean-Philippe MOREAU (FEHAP) est nommé titulaire en remplacement de M. GUILLOUARD
- M. Éric JARLAUD (FHP) est nommé titulaire en remplacement de M. Jean-Luc RAFLE

### 4) Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux

a) Au plus trois médecins

- M. Bruno BUREL (URML) est nommé titulaire en remplacement de Mme CAMEL-JEGOU ;
- M. HURTEBIZE (URML) est nommé suppléant de M. Bruno BUREL en remplacement de Mme LEFEBVRE ;
- M. Marc DURAND-REVILLE (URML) est nommé titulaire ;
- M. JEGOU (URML) est nommé suppléant de M. Marc DURAND-REVILLE ;
- Mme Karine SIMON est nommée titulaire en remplacement de M. HURTEBIZE ;
- Le suppléant de Mme Karine SIMON est en attente de désignation, suite au départ de M. Jean-Michel BUNEL.

b) Au plus trois représentants des autres professionnels de santé

- Mme Virginie BODET (URPS orthophonistes) est nommée titulaire en remplacement de Mme Valérie DE SOUZA ;
- M. Patrice LEPRINCE (URPS Masseurs –Kinésithérapeutes) est nommé suppléant de Mme Virginie BODET en remplacement de M. Thierry LAURENT ;
- M. Thierry LAURENT (URPS infirmiers) est nommé titulaire en remplacement de Mme Marie-Hélène LALANDE-HUARD ;
- M. HULOT (URPS biologistes) est nommé suppléant de M. Thierry LAURENT en remplacement de Mme Maryvonne LE FLOCH ;
- Mme Flore COUTEL (URPS pharmaciens) est nommée titulaire en remplacement de Mme Geneviève LINARD ;
- Mme Danie BEURION (URPS orthoptistes) est nommée suppléant de Mme Flore COUTEL en remplacement de Mme Émilie BOURLON.

**Le 2<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé. Il comprend au moins 6 membres et au plus 10.**

**2) Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées**

- M. Jean-Pierre VALOGNES (CDCA- PA/UTR CFDT) est nommé titulaire en remplacement de M. Daniel DELABARRE ;
- M. Daniel DELABARRE (CDCA – PA / CFE-CGC) est nommé titulaire en remplacement de M. Philippe RUEDOLPH ;
- M. Maxime MERELO CDCA- PH / FHF) est nommé titulaire en remplacement de Mme Caroline DEVAUX.

**Le 3<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements. Il comprend au moins 4 membres et au plus 7.**

**1) Au plus un conseiller régional**

- Mme Aline LOUISY-LOUIS est nommée suppléante de M. François-Xavier PRIOLLAUD en remplacement de Mme Nathalie LAMARRE.

**3) Un représentant de la protection maternelle et infantile**

Le poste de titulaire est en attente de désignation suite au départ de Mme Nathalie BONATRE.

**4) Au plus deux représentants des communautés de communes**

- Mme Nathalie BREEMEERSCH (Vice-présidente de l'agglomération Seine-Eure) est nommée titulaire en remplacement de M. Bernard LEROY ;
- Mme Anne TERLEZ (Vice-présidente de l'agglomération Seine Eure) est nommée suppléante de Mme Nathalie BREEMEERSCH en remplacement de Mme Céline LEMAN ;
- Mme Charlotte GOUJON (Vice-Présidente en charge de la santé à la Métropole Rouen Normandie) est nommée titulaire en remplacement de M. Frédéric SANCHEZ ;
- Mme Chloé ARGENTIN (Conseillère métropolitaine en charge du suivi de la politique d'accès aux soins) est nommée suppléante de Mme Charlotte GOUJON en remplacement de Mme Anne-Marie DEL SOLE.

**5) Au plus deux représentants des communes désignés par l'Association des Maires de France**

- Les postes de titulaires de M. Olivier MOURET et M. Xavier LEFRANCOIS
- Ainsi que
- Les postes de suppléants de Mme Pierrette CANU et M. Alfred TRASSY-PAILLOGUES
- Sont en attente de désignation.

**7) Au plus un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à domicile**

- Mme Malika CHERRIERE (FNEHAD) est nommée suppléante de M. Richard QUIN.

**ARTICLE 2 :** En application de l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique, sont membres invités du Conseil territorial de santé de Rouen-Elbeuf, les parlementaires du territoire de démocratie sanitaire du Havre inscrits au II de la présente annexe.

**ARTICLE 3 :** La version consolidée de la composition du Conseil territorial de santé de Rouen-Elbeuf est annexée au présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des Actes Administratifs de la région Normandie et du département de la Seine-Maritime. La saisine du tribunal administratif peut se faire via

Télérecours citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5:** Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le

22 DEC. 2021

Le Directeur général,

Thomas DE ROCHE

**ANNEXE : COMPOSITION ACTUALISEE DU  
CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE ROUEN ELBEUF**

I Sont membres du conseil territorial de santé de Rouen Elbeuf :

Le 1<sup>er</sup> collège est composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé. Il comprend au moins 20 membres et au plus 28 :

**1) Au plus six représentants des établissements de santé**

a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

| Titulaires                      | Suppléants                |
|---------------------------------|---------------------------|
| Mme Véronique DESJARDINS (FHF)  | En attente de désignation |
| M. Jean-Philippe MOREAU (FEHAP) | M. Didier POILLERAT (FHF) |
| M. Éric JARLAUD (FHP)           | M. Mathias MARTIN (FHP)   |

b) Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

| Titulaires              | Suppléants                 |
|-------------------------|----------------------------|
| M. Gaël FOULDRIN (FHF)  | M. Loïc MARPEAU (FHF)      |
| M. Thibault SIMON (FHF) | M. Bertrand MARTIN (FHF)   |
| M. Philippe CADET (FHP) | M. Geoffroy PASQUIER (FHP) |

**2) Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées)**

| Titulaires                    | Suppléants                     |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Mme Sophie LION (UNAPEI)      | M. Fabrice BARTHELEMY (NEXEM)  |
| M. Fabrice PRIEUR (UGECAM)    | Mme Laurie SALVEZ (FHF)        |
| M. Khaled DJEKBOUBI (PEP EME) | En attente de désignation      |
| Mme Mathilde MAIRY (FHF)      | M. Eric GOUNEL (FHF)           |
| M. Jean-Marc VENARD (Synerpa) | Mme Hanaa ACHAMAACHI (Synerpa) |

**3) Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

| Titulaires                            | Suppléants                              |
|---------------------------------------|---|
| M. Jérôme ALBY (Fédération Addiction) | M. Gabriel AUZOU (Fédération Addiction) |
| Mme Marion BOUCHER LE BRAS (IREPS HN) | Mme Nathalie RAULT (IREPS HN)           |
| En attente de désignation             | En attente de désignation               |

4) Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux

c) Au plus trois médecins

| Titulaires                    | Suppléants                 |
|-------------------------------|----------------------------|
| M. Bruno BUREL (URML)         | M. Pierre HURTEBIZE (URML) |
| M. Marc DURAND-REVILLE (URML) | M. Frédéric JEGOU (URML)   |
| Mme Karine SIMON              | En attente de désignation  |

d) Au plus trois représentants des autres professionnels de santé

| Titulaires                               | Suppléants  |
|--|---|
| Mme Virginie BODET (URPS orthophonistes) | M. Patrice LEPRINCE (URPS Masseurs – Kinésithérapeutes) |
| M. Thierry LAURENT (URPS infirmiers)     | M. Dorian HULOT (URPS biologistes)                      |
| Mme Flore COUDEL (URPS pharmaciens)      | Mme Danie BEURION (URPS orthoptistes)                   |

5) Un représentant des internes en médecine

| Titulaire                 | Suppléant                 |
|---------------------------|---------------------------|
| En attente de désignation | En attente de désignation |

6) Au plus cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

- des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé
- des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires
- des communautés psychiatriques de territoire

| Titulaires   | Suppléants  |
|--|---|
| M. Christophe PAUL (MSP Val de Reuil)                            | M. Julien HENRY (MSP Romilly sur Andelle)                     |
| Mme Sandrine BRIDIER (Coordination Santé Seine Eure)             | M. Pascal JULIENNE (Coordination Santé Seine Eure)            |
| M. Jean-Philippe BOURDALEIX (GCSMS Réseau Sensoriel)             | Mme Eve MELIN (GCSMS Réseau Sensoriel)                        |
| M. Dominique LEVITRE (Fédération nationale des Centres de santé) | M. Alain DELAMARE (Fédération Nationale des Centres de santé) |
| En attente de désignation  | En attente de désignation                                     |

7) Au plus un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à domicile

| Titulaire                | Suppléant                     |
|--------------------------|-------------------------------|
| M. Richard OUIN (FNEHAD) | Mme Malika CHERRIERE (FNEHAD) |

8) Au plus un représentant de l'ordre des médecins

| Titulaire                            | Suppléant                             |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| Mme Marianne LAISNE (CROM Normandie) | M. François CLERGEAT (CROM Normandie) |

Le 2<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé. Il comprend au moins 6 membres et au plus 10.

**1) Au plus six représentants des usagers des associations agréées**

| Titulaires                                     | Suppléants                             |
|--|--|
| M. Jean-Louis MIGLIERINA (Ligue contre cancer) | M. Yvon GRAÏC (Ligue contre le cancer) |
| Mme Claire PEREZ (CLCV)                        | Mme Marité HERVE (CLCV)                |
| En attente de désignation                      | En attente de désignation              |
| M. Jean-Louis FOURNIER (UDAF)                  | Mme Annie GESLIN (UDAF)                |
| Mme Colette LEFRANCOIS (AFM Téléthon)          | En attente de désignation              |
| Mme Brigitte LAMARRE (APF)                     | En attente de désignation              |

**2) Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées**

| Titulaires                                  | Suppléants                               |
|---|--|
| M. Jean-Pierre VALOGNES (CDCA- PA/UTR CFDT) | M. Jacky COUDRAY (CDCA – PA / CGT)       |
| M. Daniel DELABARRE (CDCA – PA / CFE-CGC)   | M. Didier QUINT (CDCA – PA / CFDT)       |
| M. Jean-François CABOT (CDCA – PH / CFDT)   | M. Lionel STURM (CDCA – PH / Handisport) |
| M. Maxime MERELO CDCA- PH / FHF)            | En attente de désignation                |

Le 3<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements. Il comprend au moins 4 membres et au plus 7.

**1) Au plus un conseiller régional**

| Titulaire                    | Suppléant              |
|------------------------------|------------------------|
| M. François-Xavier PRIOLLAUD | Mme Aline LOUISY-LOUIS |

**2) Au plus un représentant des conseils départementaux**

| Titulaires                     | Suppléants                |
|--------------------------------|---------------------------|
| Mme Catherine FLAVIGNY (CD 76) | Mme Perrine FORZY (CD 27) |

**3) Un représentant de la protection maternelle et infantile**

| Titulaires                | Suppléants                      |
|---------------------------|---------------------------------|
| En attente de désignation | Mme Véronique PEYRONNET (CD 27) |

**4) Au plus deux représentants des communautés de communes**

| Titulaires  | Suppléants   |
|---|--|
| Mme Nathalie BREEMEERSCH (Vice-présidente de l'agglomération Sein-Eure)                     | Mme Anne TERLEZ (Vice-présidente de l'agglomération Seine Eure)                                      |
| Mme Charlotte GOUJON (Vice-Présidente en charge de la santé à la Métropole Rouen Normandie) | Mme Chloé ARGENTIN (Conseillère métropolitaine en charge du suivi de la politique d'accès aux soins) |

**5) Au plus deux représentants des communes désignés par l'Association des Maires de France**

| Titulaires                | Suppléants                |
|---------------------------|---------------------------|
| En attente de désignation | En attente de désignation |
| En attente de désignation | En attente de désignation |

Le 4<sup>ème</sup> collège est composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale. Il comprend au moins 2 membres et au plus 3.

1) Au plus un représentant de l'Etat dans le département

| Titulaire                 | Suppléant                 |
|---------------------------|---------------------------|
| En attente de désignation | En attente de désignation |

2) Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale

| Titulaires                          | Suppléants                 |
|-------------------------------------|----------------------------|
| Mme Séverine MARTINE-FRILOUX (CPAM) | M. Grégoire PETIT (ARCMSA) |
| Mme Annick ALLEAUME (CARSAT)        | M. Michel WALOSIK (CAF)    |

Le 5<sup>ème</sup> collège est composé de deux personnalités qualifiées

| Titulaires                |
|---------------------------|
| En attente de désignation |
| M. Jean-François CAILLARD |

II : Sont membres invités du conseil territorial de santé en application de l'article 19 de la loi N°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique :

| Parlementaires                          |
|---|
| M. Bruno QUESTEL, député                |
| Mme Claire O PETIT, députée             |
| M. Hervé MAUREY, sénateur               |
| Mme Kristina PLUCHET, sénatrice         |
| Mme Nicole DURANTON, sénatrice          |
| M. Sébastien JUMEL, député              |
| M. Xavier BATUT, député                 |
| M. Gérard LESEUL, député                |
| M. Damien ADAM, député                  |
| Mme Annie VIDAL, députée                |
| Mme Sira SYLLA, députée                 |
| M. Hubert WULFRANC, député              |
| M. Pascal MARTIN, sénateur              |
| M. Didier MARIE, sénateur               |
| Mme Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice |
| M. Patrick CHAUVET, sénateur            |
| Mme Céline BRULIN, sénatrice            |
| Mme Agnès CANAYER, sénatrice            |